

## Attaqué par un crocodile **Le saurien maîtrisé** **par un extraterrestre en vacances**

Fait divers incroyable, un habitant de La Réole n'a eu la vie sauve que grâce à l'intervention rapide d'un extraterrestre en vacances qui passait par hasard sur les bords de Garonne.

Intrigué par les appels de la victime, il n'a pas hésité à plonger dans le fleuve pour sauver le malheureux qui s'en est tiré avec une belle frayeur.

Vous n'y croyez pas ?

Vous avez raison, car chacun sait que notre crocodile est inoffensif et que les extraterrestres ne prennent pas de vacances.

Ceci dit, notre bord de Garonne est bien agréable malgré un niveau très bas en ce mois d'août de canicule. Quelques "courageux" s'y baignent (faites tout de même très attention, c'est interdit et n'oubliez pas que la piscine est ouverte et ne coûte qu'un petit euro !) et quelques barques et kayaks s'en donnent à cœur joie. Il fut un temps où de grandes fêtes

étaient organisées sur l'eau, mais le temps faisant son œuvre et les bénévoles enthousiastes passant à d'autres choses, elles ont disparu. La mairie n'a pas pour vocation de se substituer aux associations qui sont généralement très bien préparées

pour organiser de tels événements, mais si par hasard quelques personnes motivées s'organisaient pour relancer des fêtes nautiques, la mairie saurait les soutenir... Alors ? Des courageux ? Ne serait-il pas temps de refaire vivre notre fleuve ?



## La vie culturelle associative

Certes, la mairie organise le chemin des arts ainsi que plusieurs autres manifestations, mais il ne faut pas oublier que derrière une ville qui bouge, il y a un tissu associatif actif avec des citoyens impliqués. C'est le cas à La Réole et si la saison culturelle a pu être sauvée malgré les circonstances sanitaires compliquées, c'est en grande partie grâce à elles.

Musique classique, accordéon, théâtre, danse, cinéma (...) en ville, au prieuré, au camping ou dans les quartiers, la vie de notre cité a été riche d'événements

généreux, joyeux et professionnels. Que toutes ces personnes impliquées soient ici remerciées ; vous contribuez grandement à faire battre le cœur de notre ville.

Les mois qui viennent ne seront pas forcément simples en termes d'organisation : masques, espacement, jauge des spectateurs, autorisations préfectorales... plus d'une association et plus d'une ville ont jeté l'éponge ces derniers mois ; La Réole résiste encore et toujours !

Quelques photos page 3.

## Circuit court

Et si les réolais se regroupaient pour s'approvisionner en produits respectueux de l'environnement, de l'humain et en totale coopération avec les associations, producteurs et commerçants locaux ?

C'est le challenge lancé par l'asso Court-Circuit La Réole ! Rejoignez le mouvement sur Facebook ou en les contactant par mail :

[courtccircuit.lareole@lilo.org](mailto:courtccircuit.lareole@lilo.org)

## Sur les quais

En raison de la nouvelle configuration du marché et en application des mesures du plan vigipirate, des blocs de pierre ont été disposés en travers de l'esplanade pour assurer la sécurité. Une ouverture est toutefois prévue pour le parcours moto de la moto école. Cette ouverture n'est pas un passage pour les véhicules.



## L'été culturel

Expos, théâtre, musique... impossible de ne pas être au courant avec toutes ces affiches posées ici et là ! Certes, il arrive un peu à sa fin et la rentrée pointe déjà le bout de son nez (vous saurez que c'est la rentrée quand Noël sera annoncé dans les grandes surfaces), mais en attendant, pensez que dès le 4 septembre, vous pouvez visiter les expos photo à l'ancien Hôtel de Ville et à la prison !

- **Al'ancien Hôtel de Ville**

Arnaud Marchais, guide arctique. Photo animalière

- **Al'ancienne prison**

Pierre-Paul Feyte, phénomènes du ciel et astronomie.



## Si c'est bleu, c'est réservé !

Du très politiquement correct « Si tu prends ma place, prends aussi mon handicap » au plus direct et moins élégant « Etre con n'est pas un handicap, garez-vous ailleurs », n'oublions pas que les places peintes en bleu sont réservées aux personnes en situation de handicap munies de la carte. Pour le coup, vous ne pouvez pas les rater car - en plus

de celles nouvellement créées - certaines ont reçu un coup de peinture visible depuis l'espace. C'est voulu car il y en a qui n'ont toujours pas compris ou qui confondent avec la zone bleue. Par contre, la police municipale et la gendarmerie l'ont bien compris et ne font pas de cadeaux. Et c'est bien comme ça.



## Nouvelle Ferrari

Vous l'aurez peut être remarqué, il circule depuis quelque temps un nouvel engin dans les rues de notre belle cité, équipé de balayette, eau sous pression, aspirateur et gaz à tous les étages. L'outrage du temps ayant presque eu raison de l'ancienne machine, il était plus que temps d'investir dans ce nouveau matériel à la pointe du progrès (bon, d'accord, ça reste une balayeuse). On la surnomme... "la bête" ? Si vous avez une meilleure idée, n'hésitez pas à envoyer un mail avec vos suggestions. D'ailleurs, pendant qu'on y est, n'hésitez pas non plus à communiquer les informations

qui concernent votre quartier ; vos repas entre voisins, fêtes, etc.

En fait, vous pourriez devenir "honorabile correspondant.e" de votre journal municipal ce qui est la porte ouverte à la gloire, voire à la fortune... à la gloire !

L'adresse mail est écrite dans le cadre ci-dessous, mais comme c'est écrit en tout petit (modestie oblige), c'est :

**redaction@lareole.info**



**La Réole Info** - Journal d'informations municipales et de la vie réolaise  
**Siège** : Mairie de La Réole  
**Directeur de la publication** : Bruno Marty  
**Rédacteur en chef** : Christophe Gardner  
**Ont collaboré à ce numéro** : R.Vaillier, C. Laroque, E. Sevin, C. Estournès  
**Crédit photos** : C. Gardner,  
**Contact Mairie** : 05 56 61 10 11  
**Courriel** : redaction@lareole.info

# Eric Le Collen au château

Le premier août, Eric Le Collen, le metteur en scène du grand spectacle de la bataille de Castillon et compositeur s'est produit dans les jardins du château. Accompagné de six guitares mythiques (Fender Stratocaster, Epiphone, etc.), il a raconté leurs histoires et chanté ses compositions. Un moment très agréable de douceur rendu possible grâce à la gentillesse de la famille propriétaire du château qui a voulu participer au succès du chemin des arts. Une expérience à renouveler !



## Transport des aînés à la demande

Cap Solidaire, l'association d'aide à domicile ADMR du Réolais et la mairie de La Réole ont collaboré main dans la main afin d'offrir un service de transport gratuit et de qualité aux seniors. Si vous avez plus de 60 ans et pas de moyen de transport, vous pouvez donc en profiter pour vous rendre au marché du samedi matin.

Pour cela, il faut téléphoner au 07.69.84.21.32 et réserver sa place. Attention, les places sont très limitées !



# Saint Jacques de Compostelle A l'époque du roi soleil, Schengen, connaît pas !

Un édit de Louis XIV fixe les sanctions à appliquer aux faux pèlerins qui se rendaient à St Jacques de Compostelle. Ce document a été imprimé à La Réole par le Parlement de Bordeaux. Rappelons que suite à des révoltes causées par l'augmentation de taxes sur le prix du tabac et la population s'en prenant à l'autorité royale, il s'exila chez nous et siégea au couvent des Cordeliers - aujourd'hui école Marcel Grillon - 1 an de 1653 à 1654 et 12 ans de 1678 à 1690.

Voici un court extrait de la déclaration du roi touchant les pèlerinages hors du royaume.

« Louis par la grâce de dieu , roi de France et de Navarre : à tous ceux qui, ces présentes lettres verront, Salut ! » donc je vous transmets... Il indique alors que de nombreux pèlerins profitent de cette occasion, sous prétexte de

dévotion, pour quitter leurs parents contre leur gré, ou laissent femme et enfants sans aucun secours, volent leur maître et abandonnent leur apprentissage pour passer leur vie « dans une continuelle débauche », même que quelques-uns se seraient établis en pays étranger où ils se seraient mariés bien qu'ils eussent laissé leur femme légitime en France ; bien qu'en 1671 il avait créé le credencial, attestation que l'on devait demander à son évêque pour lui faire examiner les motifs de son voyage .

Il décide donc en 1684 d'y mettre bon ordre en condamnant les faux pèlerins qui seraient pris avec de faux certificats : au carcan pour la première fois, au fouet pour la deuxième et aux galères à perpétuité s'ils étaient pris une troisième fois!

Bon voyage en Espagne!

RV

## La vie culturelle associative



Aux Verts Côteaux avec la Petite Populaire ▲



Vivacité et le théâtre ▲

## Participez à la vie municipale

À partir de septembre débiteront les travaux des commissions ouvertes réunissant élu.e.s et habitant.e.s qui ont envie de s'impliquer dans la vie locale.

Si une ou plusieurs thématiques vous intéressent, faites-vous connaître !

- Proximité (vie des quartiers, solidarités)
- Culture
- Urbanisme, aménagement



Polyphonies avec Les Riches Heures ▲

- Restauration scolaire
- Animation du Centre
- Foire

Par courriel :

**camille.estournes@lareole.fr**

Ou en laissant vos coordonnées à l'accueil de la mairie.

# Ça s'est passé à La Réole

(suite du mois dernier)

Car notre pseudo troupe légendaire de Molière a entassé costumes et accessoires sur une carriole échangée à un paysan du coin contre deux places gratuites au premier rang de ce spectacle sans précédent, tandis que le cheval qui doit tirer le tout est prêté par M. Païni, sympathique habitant du faubourg du Rouergue. Or, en temps normal, l'animal a pour tâche essentielle de tirer le corbillard municipal, encore loin d'être motorisé ! Mais aux trois coups du départ, sans doute habitué à moins joyeux, voici que le cheval secoue la tête et refuse catégoriquement tout démarrage ! Impossible de commencer la soirée... Au lieu du martèlement des sabots c'est le trépignement des spectateurs sur le bois des gradins qu'on entend, répercuté par les vieilles pierres ! Le dilemme pourrait être Cornélien, bien qu'on fût chez Molière ! Chacun propose sa solution : on court chercher un sac d'avoine, on tend une carotte sous le nez de l'animal, la troupe entière s'arc-boute contre sa croupe pour pousser ! Rien n'y fait, pas un seul centimètre de gagné, et il est trop tard pour décharger les deux tonnes de matériel rangées sur la charrette et leur faire contourner le mur ! Alors la décision s'impose : il faut aller chercher M. Païni lui-même, il est le dernier recours avant le drame ! On fonce quérir le maître de l'animal déjà en pyjama (le

maître, pas l'animal... ! On l'amène sur place, on le vêt de quelques gueltes pour faire plus vrai et on lui confie les rênes ! L'affaire semble se dénouer jusqu'au moment où le nouveau conducteur s'écrie : « Attendez, il n'a pas son ornement ! » Car la bête ne consent à avancer que si elle est recouverte de son drap noir dévolu aux cérémonies mortuaires ! Ainsi revêtu le cheval consent enfin à faire les pas qui guident les cinquante comédiens sur le terre-plein qui sert de scène ! Et c'est ainsi, avec une heure de retard, que le cortège apparaît enfin en pleine lumière, sans que personne ne remarque que le cheval de Molière porte un drap mortuaire, et qu'il est guidé par un néo-comédien qui a toutes les peines du monde à garder son sérieux ! Les applaudissements crépitent, les répliques fusent... Léandre, Géronte, Célimène ou Harpagon peuvent débiter leur texte jusqu'à la scène finale qui réunit autour d'une immense table garnie, l'ensemble de la troupe, d'où Jeannot Avadian se dresse à minuit, sous les étoiles pour lancer : « C'est plus qu'un G u e u l e t o n , c ' e s t u n Balthazar ! »... Molière est sauvé, La Réole aussi !

Cette nuit là, du fond des mille ans de la Cité, on aurait tout aussi bien pu entendre le roi Richard III hurler la célèbre phrase de Shakespeare : « Un cheval ! Mon royaume pour un cheval ! ».

Christo Laroque

## Incendie au pied du prieuré

Le 24 juillet, les pompiers ont été appelés sur un incendie qui s'était déclaré entre le prieuré et la voie de chemin de fer. L'odeur de bois brûlé pouvait se faire sentir dans toute la ville. C'est un ancien abri qui a été réduit en cendres ainsi que la végétation qui l'entourait. Même les trains ralentissaient pour voir ce qu'il se passait, c'est dire ! Mégot jeté ? Attentat terroriste ? Barbecue raté ? L'enquête n'a pas été confiée au

parquet anti terroriste ni au parquet anti barbecue, mais la Gendarmerie a tout de même lancé une enquête...



## Agenda

### ● Jusqu'au 30 août

Le Chemin des Arts : expo de Jean-Denis Pendax à l'ancien Hôtel de Ville, expo de Charlotte Lacroix à l'ancienne prison. Installation des photos et chaises d'Ann Cantat-Corsini. Concert d'Eric Le Collen. 6 récitals de piano classique ou jazz.

### ● Du 4 Septembre au 4 octobre

Mois de la photo du Chemin des Arts. A l'ancienne prison, Pierre-Paul Feyte exposera ses photos sur les phénomènes du ciel, orages, astronomie... A l'ancien Hôtel de Ville, Arnaud Marchais exposera ses photos animalières prises lors de ses voyages en tant que guide. Deux expos et des conférences à ne pas manquer. Les dates des conférences seront communiquées à partir de la fin du mois d'août sur le site internet.

► [www.chemindesarts.fr](http://www.chemindesarts.fr)

### ● 19 août

Visite flash patrimoine à 17h et 19h avec le service patrimoine de la ville.

### ● 19 août

Chemin des Arts : Récital de piano classique ou jazz à 19h au prieuré - couloir de la mairie. (gratuit)

### ● 20 août

Balade urbaine à 19h avec le service patrimoine de la ville.

### ● 26 août

Chemin des Arts : Récital de piano jazz à 19h au prieuré - couloir de la mairie. (gratuit)

### ● 4 et 5 septembre

Festival *Millésime* de musique électro à Mijéma. 3 scènes et plus de 50 artistes !

### ● 12 septembre

Déambulation musicale aux Verts Coteaux organisée par l'asso *La Petite Populaire*.

### ● 24 - 26 septembre

Festival de musiques anciennes des Riches Heures de La Réole.

### Service patrimoine - Art et Histoire :

Pour cette année, en raison de la situation sanitaire, le nombre de participants sera limité pour chaque visite ou animation.

Les réservations seront donc obligatoires et se feront exclusivement par téléphone au 06.19.76.16.33 avant la veille 17h00.

Office de Tourisme : 05.56.61.13.55